LA VIE À ROISSY

Le magazine de l'information municipale

n° 93 # novembre 2014 www.roissyenfrance.fr

5

COMMÉMORATION
Retour sur le 11 novembre

6

ÉDUCATION
L'accompagnement des familles au cœur du projet éducatif local

13

CULTURE ET LOISIRS
Le Tennis Club de Roissy a repris le chemin des courts

AFMTÉLÉTHON

LE **COMBAT** DES **PARENTS**
LA **VIE** DES **ENFANTS**

TÉLÉTHON

On compte sur vous !

p. 4

Instantané

Notre boulanger honoré et récompensé

Yves Gautier (au centre avec son diplôme), installé depuis 1998 à Roissy-en-France, a récemment reçu le label « Charte qualité » des mains du maire André Toulouse et du président de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise, Bernard Perot. Cette charte a été mise en place dans les 19 communes de la Communauté d'Agglomération « Roissy Porte de France » pour promouvoir les commerçants et artisans engagés dans une démarche active de qualité de service. Une distinction qui vient ainsi récompenser l'ensemble du travail effectué par toute l'équipe de notre boulangerie-pâtisserie réunie pour une photo riche en saveurs.

> www.gautier-patisserie.fr

ÉDITO

2015, une année de profonds changements

2014 est une année de commémoration nationale pour marquer le début de la Première Guerre mondiale (1914-1918). En ce 11 novembre, nous aurons célébré avec émotion comme toutes les communes de France, cet événement qui entraînera la mort de milliers d'hommes et combien de mutilés. Aussi, cette journée du souvenir a été dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix.

Avec les fêtes de fin d'année qui approchent, prenons le temps de penser aux autres. En particulier à ces enfants frappés par des maladies génétiques et à tous ces malades que la recherche médicale contribue à soulager ou à sauver.

Les 5 et 6 décembre, Roissy et nos bénévoles seront pour cela au rendez-vous du traditionnel Téléthon, avec une formule renouvelée pour vous permettre de faire acte de générosité tout en partageant un moment convivial et distrayant.

Ensuite, nous pourrons tous ensemble partager les animations organisées autour de Noël par nos services avec l'aide des associations roisséennes et viendra le temps des fêtes en famille et du passage à la nouvelle année. Déjà !

2015 sera quant à elle une année de profonds changements dans l'organisation des collectivités territoriales et de mise en oeuvre de grands projets d'avenir, tant à l'échelle de notre village que de celle du Grand Roissy. La plupart des communes devront également faire face à une réduction très significative des dotations que leur apporte l'État, au moment où nous nous devons d'assurer le coût croissant des secours attribués aux familles en difficultés.

Je vous souhaite à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année en espérant vivement vous retrouver, la semaine prochaine, autour des animations de notre Téléthon 2014, nouvelle formule.

André Toulouse
Maire de Roissy-en-France

L'essentiel

PV ÉLECTRONIQUE

Dès le mois de décembre, la commune sera en conformité avec la Loi en s'équipant d'un système de gestion électronique des PV. L'infraction sera directement transmise au centre de traitement par l'agent verbalisateur grâce à un boîtier émetteur et vous recevrez votre contravention par courrier quelques jours plus tard. Comme l'a souhaité la commune, les contrevenants seront prévenus de leur infraction grâce à un avis de passage laissé sur les pare-brises.

UN NOUVEAU CANTON POUR ROISSY-EN-FRANCE

C'est confirmé, Roissy est officiellement rattachée au nouveau canton de Villiers-le-Bel, malgré l'avis défavorable du Conseil municipal. Les élections départementales (autrefois cantonales) auront lieu les 22 et 29 mars 2015 (à moins d'un énième changement) avec du nouveau : moins de cantons (21 contre 39 actuellement dans le Val-d'Oise) et deux conseillers départementaux et deux suppléants à élire dans chaque canton.

PENSEZ À VOUS INSCRIRE POUR LES CANTONALES !

Dans le cadre de la révision des listes électorales de la commune de Roissy-en-France, les inscriptions sont toujours possibles jusqu'au 31 décembre 2014 en mairie principale afin de pouvoir voter à partir du 1er mars 2015. Cette démarche est obligatoire et vous permettra d'accomplir votre devoir citoyen.
Pour plus de renseignements, contactez le service de l'État-civil au 01 34 29 43 00.

EN BREF

DEVENEZ (OU RE-DEVENEZ) BÉNÉVOLE POUR LES VISITABLES !

Les 13 et 14 juin 2015, « les Visitables » reviennent à Roissy ! La Ville et les organisateurs lancent un appel aux bénévoles qui souhaiteraient participer à l'organisation et au déroulement de cette nouvelle aventure ! Bricoleurs, décorateurs, serveurs, cuisiniers, couturiers, jardiniers, manutentionnaires ou encore guides d'accueil : toutes les bonnes volontés et toutes les compétences seront les bienvenues pour faire de cette troisième édition une grande réussite, en réservant le meilleur accueil aux milliers de visiteurs… des Visitables.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter les coordinateurs de l'événement : Evelyne Chesnier au 01 34 29 43 07 ou Serge Leyder au 06 80 63 98 18.

LE SAULE PLEUREUR, VICTIME DU VENT

Véritable emblème de notre patrimoine vivant, le saule pleureur situé sur le parvis de la mairie principale a été victime d'importantes et puissantes rafales de vent le mardi 21 octobre dernier. Les services techniques sont intervenus afin de délimiter un périmètre de sécurité et ont procédé à la découpe du saule pleureur. C'est ainsi un pan entier du patrimoine végétal de la commune qui disparaît. À terme, l'arbre sera remplacé.

INSCRIVEZ-VOUS AUX SÉJOURS D'HIVER

Le service Éducation enregistrera l'ensemble des inscriptions pour les prochains séjours hivers « 6-12 ans » et « 12-17 ans », le samedi 6 décembre de 10 h à 11 h 30 en mairie annexe située 2 rue Jean Moulin. Cette année, les deux séjours se dérouleront du 21 au 28 février 2015 en Savoie (73).

→ TÉLÉTHON 2014

Nouvelle formule pour ce grand rendez-vous solidaire !

Les 5 et 6 décembre prochains, la commune répondra « présente » pour vaincre la maladie, avec une nouvelle programmation locale à l'occasion de la 27e édition du Téléthon.

Bonne humeur, solidarité et convivialité seront les maîtres mots de ce grand rendez-vous roisséen au service de la lutte contre les maladies rares, les 5 et 6 décembre prochains.

Place à la solidarité nationale lors du premier week-end de décembre où à Roissy comme dans de très nombreuses villes de France, le Téléthon rassemblera toutes les bonnes volontés et les belles énergies au profit de l'Association Française contre les Myopathies (AFM). Associations, services municipaux, partenaires privés… Tous prendront part à la mobilisation générale au service de cette noble cause !

LE PROGRAMME

Vendredi 5 décembre
15 h : départ de la course cycliste VTT et course à pied (24 heures de relais)
19 h 30 : repas solidaire salle Marcel Hervais par le Lion's Club (inscription obligatoire)
Samedi 6 décembre
14 h à 18 h : nombreuses activités sportives sous forme de jeux accessibles à tout public : cyclo-cross (nouveauté !), pétanque, football, Zumba, etc. Buvette tenue par l'USRF - Complexe sportif des Tournelles
19 h à 23 h : grande soirée de loto : animation musicale, restauration, nombreux lots à gagner - Gymnase

TOUS AU COMPLEXE DES TOURNELLES !

La nouvelle formule proposée par l'ASL, s'articulera autour de trois temps forts : un repas solidaire le vendredi soir, offert par le Lion's Club, un samedi après-midi au complexe sportif plein d'activités et en soirée un grand loto bien dotés par les généreux donateurs, accompagné d'une tombola également bien dotée. Les plus jeunes, encadrés par les animateurs des accueils de loisirs et du service jeunesse, auront aussi leur loto.

UN REPAS SOLIDAIRE POUR TOUS

Le vendredi 5 décembre à 19 h 30, salle Marcel Hervais, le Lion's Club de Roissy offrira un repas (apéritif, couscous, gâteaux, boissons, animations) pour 15 € par personne, reversés intégralement au Téléthon. Tout en passant une soirée familiale, conviviale, vous participerez ainsi à ce grand rendez-vous de la solidarité. **Ouvert à tous, ce repas sera servi par nos jeunes. Réservation indispensable et renseignements au 0134385201.** ●

→ COMMÉMORATION

11 novembre : gardons la mémoire vivante

Émouvante cérémonie à l'occasion du centenaire de la guerre de 14-18, avec un bel hommage des enfants de la commune à leurs aînés, morts pour la France et pour notre liberté.

Ne jamais oublier : c'est le sens de toute commémoration. Les enfants de Roissy, accompagnés de leurs enseignants et de leur famille, se sont recueillis avec respect devant les sépultures du carré militaire.

Beaucoup de monde après l'office religieux en l'église Saint-Eloi autour du Monument aux Morts à 11 heures précises, au son poignant du tocsin. Un émouvant rappel des circonstances dans lesquelles les Roisséens, comme tous les Français, apprirent la fin de la guerre, le 11 novembre 1918… à 11 heures. Le Maire a comme toujours rappelé au devoir de mémoire. Mais à Roissy, le flambeau passe : les enfants de l'école primaire ont eux-mêmes lu les noms de leurs aînés morts pour la France et fleuri les tombes du carré militaire du cimetière. Comme chaque année, la cérémonie s'est conclue par la remise des médailles du travail et la traditionnelle mise à l'honneur de Roisséens méritants, dont Henri Houmaire pour ses travaux sur l'histoire de Roissy. ●

Maurice Izorce et Henri Houmaire, honorés.

Les médaillés de l'an 2014

Médaille d'ARGENT (20 ans)
Stéphane ALCHER, Franck AMASSE, Philippe BAUDOUIN, Corinne BOUALLAK, Céline CANTET, Stéphane FAUXINSTIER, Serge GUTIERREZ.
Médaille VERMEIL (30ans)
Isabelle ALCHER, Sylvie CHATAIS BENARD.
Médaille d'OR (35 ans)
Jean-Marie AUBE, Jean-Michel COUVEZ, Alain FARGUES, Françoise MARCHAL, Gilles MARIN, Pascale MARTIN.
Médaille GRAND OR (40 ans)
Joëlle BOUGEAULT, Arlette DESTRAC, Corinne FAURE, Serge MEUNIER, Maryline SOBLER.
Titre de reconnaissance de la Nation
Maurice IZORCE, pour sa participation au maintien de l'ordre en Algérie.

EN BREF

GRAND PARIS, ÇA ACCÉLÈRE

Le Premier ministre Manuel Valls a confirmé que la desserte des grands bassins d'emplois d'Orly et de Roissy constituait l'une des priorités du Grand Paris. Concernant Roissy, le projet CDG Express devra être mis en service en 2023 (et non 2030). La ligne 17 du futur métro automatique le sera quant à elle en 2024. L'État veut doper la croissance de la métropole parisienne en injectant 1,4 milliard d'euros pour le seul volet transports de l'Ile-de-France. 4 réunions publiques sont programmées :

- 25 novembre à 20 h à Gonesse, salle Jacques Brel, 5 rue du Commandant Maurice Fourneau
- 2 décembre à 20 h au Mesnil-Amelot, salle des fêtes Maurice Droy, 12 rue du Stade Sauvanet
- 9 décembre à 20 h au Musée de l'Air et de l'Espace, auditorium
- 17 décembre à 19 h au Parc des Expositions, amphithéâtre Jean Thèves.

LA FUTURE CARTE INTERCOMMUNALE ADOPTÉE

Les élus de la Communauté d'Agglomération viennent d'adopter la nouvelle carte de l'intercommunalité. Elle prévoit la fusion des Communautés d'Agglomération « Roissy Porte de France », Val-de-France et d'une partie de la Communauté de communes Plaine et Monts de France, en Seine-et-Marne. Patrick Renaud, président de la CARPF, a proposé d'approuver ce regroupement cohérent autour de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Le Conseil communautaire a cependant regretté que la communauté Plaine et Monts de France soit scindée en deux et qu'Aulnay, Villepinte et Tremblay ne soient pas intégrées dans cet ensemble concerné par le pôle aéroportuaire.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ITC

Une enquête publique relative au permis de construire modificatif du projet de centre d'affaires International Trade Center se déroule en mairie principale de Roissy jusqu'au 12 décembre inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les dossiers des permis de construire modificatifs ainsi qu'un registre d'enquête pourront être consultés en salle des mariages. À cet effet, Monsieur Serge Dussoulier, a été désigné par le président du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise comme Commissaire enquêteur. Il recevra en mairie :
- le vendredi 5 décembre 2014 de 9 h à 12 h,
- le vendredi 12 décembre 2014 de 14 h à 17 h.

→ ÉDUCATION

L'accompagnement des familles au cœur du projet éducatif local

Une réunion d'information est organisée le 29 novembre pour faire le point sur les actions déjà engagées par l'Observatoire de la réussite scolaire et de la socialisation et mettre en place de nouvelles structures de dialogue et d'écoute.

Echanger avec les familles sur leur mission éducative : c'est l'objectif des visites à domicile réalisées à l'initiative de l'Observatoire de la réussite scolaire et de la socialisation. Une cinquantaine de familles ont été concernées. Tous les sujets liés à l'éducation y sont abordés dans un dialogue personnalisé.

À NOTER

Le samedi 29 novembre à 18 h 30, ne manquez pas la réunion sur le thème « Comment accompagner les enfants dans leur scolarité ? ». (soutien, motivation, orientation) **Dans les locaux du service Jeunesse au 55 rue Houdart, ouvert à tous. (Un espace garderie sera proposé, pour les 2-11 ans, sur réservation au 01 34 38 52 23).**

Depuis trois ans, la plupart des services municipaux sont mobilisés autour d'un objectif : la réussite scolaire et la socialisation des jeunes Roisséens. En réaction aux mauvais résultats de nos collégiens constatés au Brevet des collèges dès 2010 et aux difficultés socio-éducatives rencontrées par les familles, la municipalité avait alors vigoureusement réagi en créant son Observatoire. Depuis sa création, cette structure qui fédère tous les acteurs de l'éducation et de l'action sociale à Roissy, fait feu de tous bois pour retourner la situation : recueil et analyse d'informations, partenariat renforcé avec les enseignants et les parents d'élèves, formation des agents municipaux chargés de l'accueil des jeunes et enfin, renforcement des actions de soutien scolaire. Un ensemble d'actions complémentaires les unes aux autres qui commence à porter ses fruits : les résultats de nos écoliers s'améliorent.

LA FAMILLE, AU CŒUR DE LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

Mais le volet le plus actif du dispositif repose avant tout sur une écoute très attentive des familles. Parmi les premières actions concrètes déjà engagées : une prise de contact personnalisée avec les familles. Ainsi, l'été dernier, une cinquantaine d'entre elles a été visitée à leur domicile par deux agents spécialisés dans les secteurs de l'éducation et de la jeunesse. Ces familles, déjà suivies ou ayant sollicité un rendez-vous ont pu directement exprimer leurs préoccupations et dialoguer.

Cet accompagnement personnalisé s'avère très utile pour des familles qui se sentent dépassées par les difficultés scolaires de leurs enfants, voire des problèmes plus sérieux tels que la dyslexie ou l'hyperactivité. Dans ce cas, l'écoute et les conseils de professionnels qualifiés, dans un cadre plus intime, sont très appréciés. ●

LE MOT DE L'ÉLUE…

MICHÈLE CALIX, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION, À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS.

« L'école, les services de la mairie et les services sociaux ne peuvent pas prendre la place des familles dans leurs responsabilités éducatives. Nous connaissons des parents qui ont bien du mal à gérer certaines difficultés avec leurs enfants, ou sont dans l'impossibilité d'accompagner leur scolarité. C'est cette notion de parentalité que la municipalité souhaite soutenir par le biais de l'écoute et du dialogue ».

→ ÉDUCATION

Apprentissage, formation en alternance : les voies de la réussite

Très engagée dans la promotion de l'apprentissage, la commune veut faire de l'orientation professionnelle un thème conducteur de l'année scolaire 2014-2015. Objectif : valoriser l'apprentissage auprès des jeunes et des familles.

Il n'y a pas d'âge pour découvrir les métiers de l'artisanat. Ici, expérimentation de montage d'un parquet par le menuisier des services techniques avec les enfants de l'école maternelle et élémentaire, dans le cadre des journées de la famille. La ville veut globalement renforcer ses actions pour valoriser les formations en alternance, tant auprès des familles que des jeunes.

Près de 85 % des jeunes ayant suivi une formation en alternance trouvent un emploi après l'obtention de leur diplôme. Tous les jeunes suivant une formation en alternance sont rémunérés, jusqu'à 65 % du SMIC. Tous les niveaux de diplôme, du CAP au diplôme d'ingénieur, sont accessibles par l'alternance… et pourtant, cette voie de qualification souffre encore d'une image dévalorisée auprès des familles.

L'APPRENTISSAGE, CE N'EST PAS UNE VOIE D'ÉCHEC

« *C'est l'héritage de toute une génération qui a dévalorisé les métiers dits manuels* » argumente André Toulouse, personnellement très engagé dans la promotion de l'apprentissage. « *On mesure aujourd'hui les conséquences désastreuses de cette politique, qui a conduit des milliers de jeunes dans des voies de formation sans issue, alors que certains secteurs d'activité, y compris sur notre territoire, manquent de personnels qualifiés. Il est du devoir de tous les responsables, à tous les échelons de la vie publique, de renverser la vapeur et de dire la vérité aux jeunes et à leurs parents : l'apprentissage ce n'est pas l'échec, c'est au contraire une voie reconnue de réussite* ».

FORUM DES MÉTIERS

Pour en faire la démonstration, la ville a placé la formation au CŒUR des dernières journées de la famille. Un certain nombre de professionnels en exercice à Roissy ont rencontré des élèves et des enseignants volontaires de l'école élémentaire et même de l'école maternelle pour leur parler de leur métier. Une formule qui a bien marché avec la participation enthousiaste de notre boulanger, Yves Gautier, de notre pharmacienne, du photographe Robert Delpit et d'agents des services techniques : peintre, menuisier, jardinier. « *L'objectif était de faire découvrir les métiers accessibles par l'apprentissage et de mettre en lien les mondes de l'école et de l'entreprise. C'est une idée à développer* » confirme Michèle Calix. « *Nous allons notamment renforcer le volet « promotion de l'apprentissage » dans le cadre des missions de l'Observatoire de la réussite scolaire et de la socialisation* ».

Autre projet d'ores et déjà évoqué pour la prochaine rentrée, l'organisation d'un forum de la formation professionnelle ciblé sur les formations en alternance, avec le concours de professionnels représentatifs des métiers du pôle aéroportuaire. ●

La ville donne l'exemple

À chaque année, une promotion d'apprentis. En septembre dernier, six jeunes ont débuté leur formation en alternance au sein de différents services municipaux.
Sandy, 16 ans et Laetitia, 25 ans, sont en formation CAP Petite enfance à l'école maternelle et à la halte-jeux. Beverly, 20 ans, prépare son diplôme d'éducatrice de jeunes enfants à la halte-jeux. Julie, 23 ans, prépare son brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien à l'accueil de loisirs maternel. David, 21 ans, prépare un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport au service des sports. Enfin, Julien, 17 ans, prépare un brevet professionnel installations et équipements électriques au sein des services techniques. À noter également l'arrivée récente de Minian, 25 ans, en stage alterné pour dix mois au service communication dans le cadre d'une licence marketing et communication interactive.

FOCUS

Ici, la déchetterie de Louvres qui permettra à tous les Roisséens de venir déposer leurs déchets encombrants. Cette structure est la plus récente du SIGIDURS. L'ensemble du site est doté d'une signalétique unique afin de faciliter les déplacements et les dépôts.

Déchetteries et gestion des déchets : ce qui change à Roissy

Vous aviez pris l'habitude de déposer vos déchets encombrants à la zone d'apport volontaire des services techniques : il va falloir changer vos habitudes. À partir du 31 décembre, vous devrez utiliser l'une des déchetteries intercommunales du SIGIDURS. Une décision qui s'inscrit dans le cadre d'une mutualisation des services, avec pour objectif une stabilisation du coût de la gestion des déchets.

La gestion des déchets ménagers est, à la base, une compétence des communes. Mais la coopération intercommunale est passée par là. À Roissy et dans les 19 communes du secteur, cette compétence a été déléguée à la Communauté d'agglomération Roissy Porte de France. Et depuis le 1er juillet 2013, cette dernière a signé un contrat avec le SIGIDURS, lequel organise la collecte et le traitement de tous nos déchets. À la clé : des coûts maîtrisés, après la hausse importante de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) consécutive à la mise en place du tri sélectif il y a une quinzaine d'années. Car le traitement des déchets, il faut le savoir, est intégralement supporté par les producteurs – c'est-à-dire chacun d'entre-nous – au travers de la fameuse TEOM.

UN SYNDICAT À LA POINTE

Avec le SIGIDURS, la commune a la chance de pouvoir compter sur une institution dynamique et impliquée au cœur de notre territoire. Créé en 1978, cet établissement public a pour mission de traiter, collecter et valoriser les déchets ménagers d'un bassin de population de plus de 300 000 habitants dans 42 communes. Il dispose d'outils performants tels que le centre de tri et l'usine d'incinération de Sarcelles, où les déchets recyclables sont triés et dirigés vers des filières de valorisation, les déchets non recyclables étant incinérés et transformés en énergie de chauffage pour le grand ensemble de Sarcelles. Même les déchets végétaux sont concernés : collectés en porte à porte, ils sont transformés en engrais naturel, le compost.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Le SIGIDURS a par ailleurs progressivement mis en place un réseau de 4 déchetteries situées à Sarcelles, Bouqueval, Gonesse et Louvres. Des installations pratiques, faciles d'accès, et dimensionnées pour recueillir tous types de déchets. Voilà pourquoi la commune a fait le choix logique de fermer sa petite zone d'apport volontaire, qui générait des frais de gestion devenus inutiles. Dans une période où l'argent public fait défaut, cette décision est simplement un bon geste… au même titre que le tri des déchets. Une pratique indispensable pour améliorer notre nouveau rapport à l'environnement. La valorisation de nos déchets, mais aussi leur réduction à la source, c'est l'affaire de tous. Et réduire les déchets, c'est réduire le coût de leur traitement et de nos impôts.

Le mot de l'élu…

Michel Omont, adjoint au maire délégué au développement durable, aux transports et à l'environnement.

« La fermeture annoncée et définitive au 31 décembre de notre zone d'apport volontaire en vertu du contrat qui nous lie au SIGIDURS, n'impactera en rien la qualité de service à l'égard de tous les habitants. Membre du comité syndical du SIGIDURS, je souhaite rappeler à nos administrés que nous disposons de plusieurs solutions alternatives à l'image des deux déchetteries situées à proximité de Roissy-en-France. Dans le cadre de notre politique de développement durable qui inclut la collecte et le traitement des déchets, nous gardons à l'esprit d'améliorer de manière permanente, la qualité de ce service public de proximité. Signe encourageant, notre commune est plutôt bon élève en matière de tri et cette démarche contribue à la sauvegarde de notre planète mais aussi à celle de nos finances locales ! Nous reviendrons vers vous en 2015 pour améliorer encore ces bonnes pratiques.»

Faites le bon tri

Rappel des dates de collectes à Roissy (toute l'année) :

- *Ordures ménagères (poubelle grise) :* mardi et vendredi.
- *Collecte sélective (poubelle jaune) :* vendredi.
- *Déchets végétaux :* tous les mercredis d'avril à octobre. Merci de les présenter dans un bac identifié « déchets végétaux » ou dans des sacs papiers biodégradables ou bien en fagots ficelés.
- *Déchets encombrants :* 2e mercredi de chaque mois.

Attention, pensez à sortir vos déchets la veille au soir à partir de 19 heures… et à rentrer les bacs le lendemain avant 11 heures !

Par ailleurs, plusieurs points d'apport volontaire concernant le papier et le verre sont présents sur le territoire de Roissy-en-France : rue Pasteur, place du Pays de France, Résidence du Chesneau, Angle rue Jean Moulin/Avenue de Montmorency, avenue Charles de Gaulle.

Pour toute demande, les ambassadeurs du tri du SIGIDURS sont à votre disposition au numéro vert 0 800 735 736 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Site internet : www.sigidurs.fr

LE SIGIDURS REÇOIT UNE MARIANNE D'OR

C'est une belle et noble récompense qu'a récemment reçue le Syndicat intercommunal au cours d'une cérémonie solennelle. Le concours national de la « Marianne d'Or » vient ainsi distinguer l'innovation permanente de l'institution dans sa gestion permanente des déchets à travers la mise en œuvre d'un programme ambitieux de valorisation énergétique qui permet aux 15 000 foyers du grand ensemble de Sarcelles de bénéficier d'une énergie moitié moins chère que le gaz.

© Mairie d'Ecouen

Bernard Angels (à gauche), président du SIGIDURS depuis 1995, a reçu au nom du syndicat, une « Marianne d'Or ».

DÉCHETTERIE, MODE D'EMPLOI

Avec la fermeture de la zone d'apport volontaire à Roissy au 31 décembre 2014, où puis-je aller désormais déposer mes déchets ?
Pas d'inquiétudes, deux déchetteries sont localisées à proximité de Roissy-en-France et vous permettront de déposer vos objets encombrants, déchets végétaux, produits toxiques, matériels électriques…

- **Gonesse :** 17 rue Guy Lussac, zone d'activités La Grande Couture Est
- **Louvres :** avenue du Beaumontoir, ZAE du Roncé

L'accès est gratuit et réservé aux particuliers munis d'une carte et habitant l'une des 19 communes de Roissy Porte de France.

Quels types de déchets puis-je venir laisser en déchetteries ? Et comment y accéder ?
Cartons, métaux, bois, végétaux, déblais/gravats, pneumatiques, textiles, papiers, verres, huiles moteurs, huiles végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), etc.

Comment obtenir votre carte d'accès ?
Lors de votre premier passage dans l'une des déchetteries gérées par le SIGIDURS, une carte d'accès (gratuite) vous sera remise sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile (- de 6 mois) et de la carte grise du véhicule.

Le chiffre

75 %

EN FIN D'ANNÉE 2013, 75 % DES DÉCHETS COLLECTÉS SÉLECTIVEMENT ÉTAIENT RECYCLABLES ALORS QU'IL N'Y EN AVAIT QUE 70 % EN DÉBUT D'ANNÉE. LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PORTE DE FRANCE ONT DONC PRIS L'HABITUDE DE MIEUX TRIER LEURS DÉCHETS. UN RÉSULTAT ENCOURAGEANT ET DES EFFORTS À POURSUIVRE…

Coups de cœur

LE BULLETIN MUNICIPAL : TOUTE UNE HISTOIRE… DE ROISSY

Saviez-vous que le premier bulletin municipal de Roissy-en-France a été diffusé en 1970 ? Près de 44 années de vie roisséenne sont ainsi relatées dans ce journal qui a changé de formule à plusieurs reprises pour s'adapter aux progrès techniques de l'imprimerie et aux techniques de communication. L'équipe du service communication s'est ainsi plongée dans les archives communales pour retrouver les bulletins les plus marquants. Après l'exposition de ces documents dans le hall de la mairie, vous pouvez les retrouver sur le site Internet de la commune.

ROISSY DANS LA GRANDE GUERRE : L'EXPO EST OUVERTE

Après les cérémonies commémoratives du 11 novembre qui marquaient le centième anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, découvrez l'exposition réalisée par le groupe Exposition et Henri Houmaire et profitez de cette visite pour acheter le livre édité à cette occasion. Un ouvrage qui regorge de documents inédits sur Roissy dans la Grande Guerre et apporte une nouvelle pierre à la grande histoire de notre village.

› Exposition en accès libre dans le hall de l'Hôtel de Ville jusqu'au 2 décembre.

SACHEZ-LE…

DES LUMIÈRES PLEIN LA VILLE

Plus que quelques jours avant la mise en lumière du village, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Comme chaque année, de nouvelles décorations seront mises en place dans le cadre d'un contrat de location signé avec un fournisseur spécialisé. Dans un souci de cohérence et de budget, seules les artères principales de la commune seront illuminées.

On attend également les créations des Roisséens et commerçants qui participent régulièrement au traditionnel concours « Illuminez et décorez le Noël de Roissy-en-France », organisé du 8 au 26 décembre 2014.

LE WALKING-TOUR DÉBARQUE À ROISSY !

Découvrez bientôt à Roissy-en-France, le Walking Tour ! Après la mise en place du parcours audio guidé en 2008, l'Office de Tourisme va réaménager sur le village un parcours piéton de découverte de Roissy-en-France. La balade en accès libre, jalonnée par des clous directionnels, durera près d'une heure et sera ponctuée de 18 panneaux d'interprétation. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'histoire atypique de ce village de 3 000 habitants.

CLIN D'ŒIL

L'OT de Roissy prospecte les tour-opérateurs chinois

En octobre dernier, l'Office de Tourisme de Roissy-en-France a participé à la mission « Tourisme Chine » organisé par le Comité départemental du tourisme du Val-d'Oise.

L'Office de Tourisme de Roissy a rencontré plus de 40 tour-opérateurs chinois basés à Shanghai et Pékin ainsi que les professionnels de la presse touristique chinoise. Cette première démarche fut orchestrée par les bureaux d'Atout France Chine avec le soutien du Conseil général du Val-d'Oise. Le Relai Spa de Roissy, l'abbaye de Royaumont, le Château d'Auvers-sur-Oise, le château de la Roche-Guyon, le groupe Lucien Barrière d'Enghien-les-Bains étaient également de la partie.

Denis Côme, adjoint au maire, Patrick Petit, président de l'OT et Thierry Bogaczyk, directeur ont œuvré pour représenter l'offre de la destination Roissy-en-France.

AGENDA

CULTURE LOISIRS SPORTS

Un super Noël à Roissy

À l'occasion des traditionnelles festivités de fin d'année, la Ville vous propose un programme concocté sur-mesure, pour vous plonger dans la féerie et la magie de Noël. Le thème retenu cette année fera honneur à la Bavière ! Voici les principales dates à retenir :

Vendredi 12 décembre : ouverture de la célèbre piste de ski roisséenne dans le parc de L'Orangerie. Venez vous essayer à la glisse au cœur de notre village !

Samedi 13 décembre :

- 17 h : présentation des candidates à l'élection de la « Marianne » au kiosque.
- Après l'apéritif, élection de la Marianne 2015.
- Soirée bavaroise à L'Orangerie : venez déguster la traditionnelle choucroute et les mets confectionnés outre-Rhin

Dimanche 14 décembre :

- 16 h : arrivée du Père Noël
- 18 h : feu d'artifice « Tout feu, tout flamme » dans le parc de L'Orangerie

› Pour retrouver la programmation complète de ces festivités, consultez le livret « Illuminez et décorez le Noël de Roissy-en-France », distribué et disponible dès le 3 décembre dans les bâtiments municipaux.

SORTIR À L'ORANGERIE

28 novembre

CIRQUE - 20 H

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

« Création unique d'une troupe franco-chinoise de 25 artistes sur scène : à consommer sans modération ! »

3 décembre

CINÉMA - 14 H 30

18 H 30 ET 21 H
(TOUT PUBLIC)

9E FESTIVAL DU FILM JAPONAIS KINOTAYO

« Le festival Kinotayo s'adresse à tous les amoureux du cinéma »

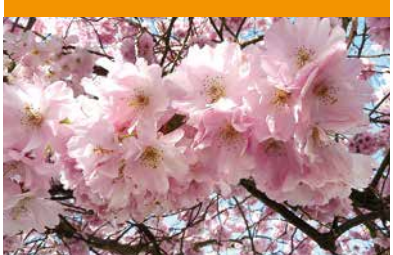

4 décembre

MUSIQUES DE FILMS - 20 H

ENSEMBLE ORCHESTRAL DES HAUTS-DE-SEINE

« Des musiciens professionnels de haut niveau qui vous interpréteront les plus grands thèmes des musiques de films »

ERRATUM : SALUT LES COPAINS

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, la comédie musicale programmée le 9 décembre à 20 h à L'Orangerie est annulée.

→ **CULTURE**

Les élèves de l'École municipale de musique font leurs shows

Retrouvez ici les prochaines manifestations au cours desquelles les élèves de l'École municipale de musique se produiront avec passion sur scène et pour le plus grand plaisir du public. À vos agendas !

Programme chargé pour notre École municipale de musique et ses élèves : une fin d'année en fanfare où chacun d'entre eux pourra exprimer son talent musical !

Pour Bruno Perello y Bestard, le directeur de l'École, « *les manifestations proposées démontrent la vitalité et la détermination de notre école à faire rayonner les nombreuses disciplines enseignées en son sein et permettent ainsi de faire découvrir tous les talents musicaux de l'EMM.* »

• AUDITIONS PLURIDISCIPLINAIRES

Rendez-vous en décembre pour les auditions pluridisciplinaires des classes instrumentales de l'École. L'occasion pour les élèves de se produire devant un public et de partager un moment d'émotion musicale. Les élèves pourront ainsi s'habituer à jouer en public dans la perspective des représentations qui auront lieu à la fin de l'année, généralement au mois de mai et juin. Pour l'École de musique et ses enseignants, il s'agit de prendre le temps de former les élèves et de leur permettre de restituer leur savoir aux cours de ces auditions.

> 8, 9 et 11 décembre à 19 h dans la salle Messian – mercredi 10 décembre à 18 h sur la scène de L'Orangerie

• PLACE AU BRASS BAND « BRASSAGE » !

L'orchestre Roissy Harmony avait l'an dernier participé au lever de rideau de ce partenariat en devenir aux côtés de cette belle formation composée de cuivres et de percussions, formation musicale de tradition anglaise, appelée Brass Band « Brassage ». Le mercredi 28 janvier prochain, Roissy Harmony prendra toute sa part à l'acte II de ce concert exceptionnel où près d'une cinquantaine de musiciens jouera ensemble sur la scène de L'Orangerie.

> Mercredi 28 janvier 2015 – 20 h

• DES ÉVÉNEMENTS EN 2015

La fin de saison est encore loin mais on peut d'ores et déjà annoncer quelques temps forts de l'année 2015. Le 4 avril pour la rencontre départementale des chorales adultes, le 22 mai pour le concert de la chorale adultes Roissy/Louvres en l'église Saint-Eloi qui rendra hommage au compositeur Franz Schubert… ou encore le spectacle de fin d'année le vendredi 26 juin, intitulé « Et si nous rêvions ! ». Prenez date, l'École municipale de musique vous y attend nombreux !

→TCR

Le Tennis Club de Roissy a repris le chemin des courts

Notre club de Tennis a fait le plein d'adhérents et, côté championnats, nos joueurs affichent de solides ambitions. Loisirs ou compétitions, chacun y trouve son compte !

Convivialité et esprit d'équipe sont les deux maîtres-mots du Tennis Club de Roissy-en-France où tous les adhérents participent à la vie de leur association.

Présidé depuis 2006 par Rodrigue Gobardhan, le Tennis Club de Roissy (TCR) a débuté une nouvelle saison et continue de dispenser des cours pour tous les âges. La création d'une nouvelle activité et le changement de l'équipe enseignante sont venus redynamiser l'esprit du club.

UN CLUB ATTRACTIF

À la fin de l'été, le club comptait 213 licenciés soit une hausse de 10 % au regard des adhésions lors de la saison précédente. Une explication possible : « *l'image positive et attrayante de notre club* », résume le président Rodrigue Gobardhan qui tient également à remercier la mairie pour son indéfectible soutien et la mise à disposition d'installations de qualité.

UNE NOUVELLLE EQUIPE

Parmi les bonnes nouvelles de la saison, la création d'un échauffement dynamique le vendredi soir à 19 h qui a connu un véritable succès ! Conséquence de ce grand boom, des adhésions en nette hausse avec + 26 % de femmes licenciées auprès de la Fédération française de tennis (FFT). Par ailleurs, une nouvelle équipe enseignante a fait son arrivée au sein du club et permet ainsi de continuer à dispenser un enseignement de qualité auprès des adhérents de tous niveaux.

DE BELLES PERSPECTIVES

Le club s'est inscrit dans la réforme nationale des moins de 12 ans initiée par la fédération française de tennis. Ainsi, le club roisséen ambitionne de devenir un point de rendez-vous de référence pour les jeunes compétiteurs et proposera cinq tournois annuels contre deux actuellement, y compris l'open jeunes d'automne dont la finale a eu lieu dimanche dernier.

À noter aussi que le club envisage de constituer une équipe en championnats de France seniors autour de ses meilleurs joueurs déjà champions du Val-d'Oise en équipe… Ou encore espère de bons résultats aux championnats de France autour de l'équipe des 15-16 ans, constituée l'an dernier. Souhaitons-leur une belle saison ! ●

Échos des clubs

LES BOULISTES ONT TENU LEUR AG

L'assemblée générale de la Boule Roisséenne a eu lieu le samedi 22 novembre dernier. Un nouveau bureau a été élu.

DU NOUVEAU POUR L'ASSOCIATION SHAOLIN

Suite à la démission de deux de ses membres, l'association Suikoden-Kim Phuong a tenu une assemblée générale extraordinaire le 13 novembre dernier afin d'élire les nouveaux membres du bureau. Il s'agit de Cédric Thomas, Président ; Franck Olivier, Trésorier ; Vincent Payet, Secrétaire ; Cetin Ozdogan, Secrétaire adjoint.

TOUS AU TÉLÉTHON

Les associations roisséennes ne manqueront pas de jouer la carte de la solidarité les 5 et 6 décembre prochains à l'occasion de la 27e édition du Téléthon. Parmi elles, l'Union sportive de Roissy-en-France, le Tennis Club, la Boule Roisséenne, le Judo, le Tir, le Handball Club… Point commun de tous les acteurs bénévoles : leur forte implication au cœur de cet événement qui mobilisera de très nombreuses énergies aux quatre coins du pays… et notamment dans notre village !

ESSAYEZ-VOUS À LA ZUMBA !

À l'initiative de l'École municipale des sports et dans le cadre de son activité « Fit Forme », une nouvelle activité très en vogue en ce moment vous est proposée : la zumba ! Combiné d'aérobic et de danse jazz, la zumba sera expérimentée jusqu'au 31 décembre prochain, tous les mardis à 19 h au sein du dojo situé au complexe sportif des Tournelles. N'attendez plus et inscrivez-vous ! Renseignements au 01 34 29 95 95.

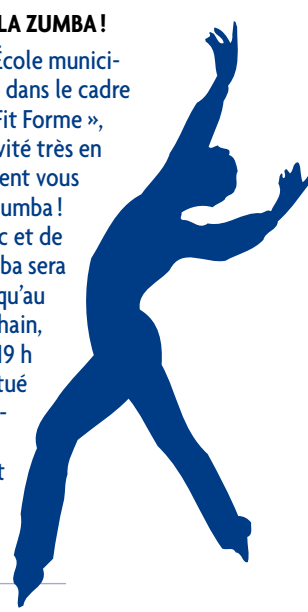

LA LISTE DE MES ENVIES

3 octobre, beau succès pour l'ouverture de saison

VERNISSAGE DU 22E SALON ARTISTIQUE

4 octobre, sculptures et peintures étaient à l'honneur lors de ce rendez-vous artistique

LA SEMAINE DU GOÛT

Du 13 au 19 octobre a eu lieu la 25e édition de cet événement qui défend le patrimoine culinaire et promeut l'éducation du goût.

LA NUIT DU CINÉMA

17 octobre, 14e nuit du cinéma à L'Orangerie pour les passionnés du 7e art avec la diffusion de trois films.

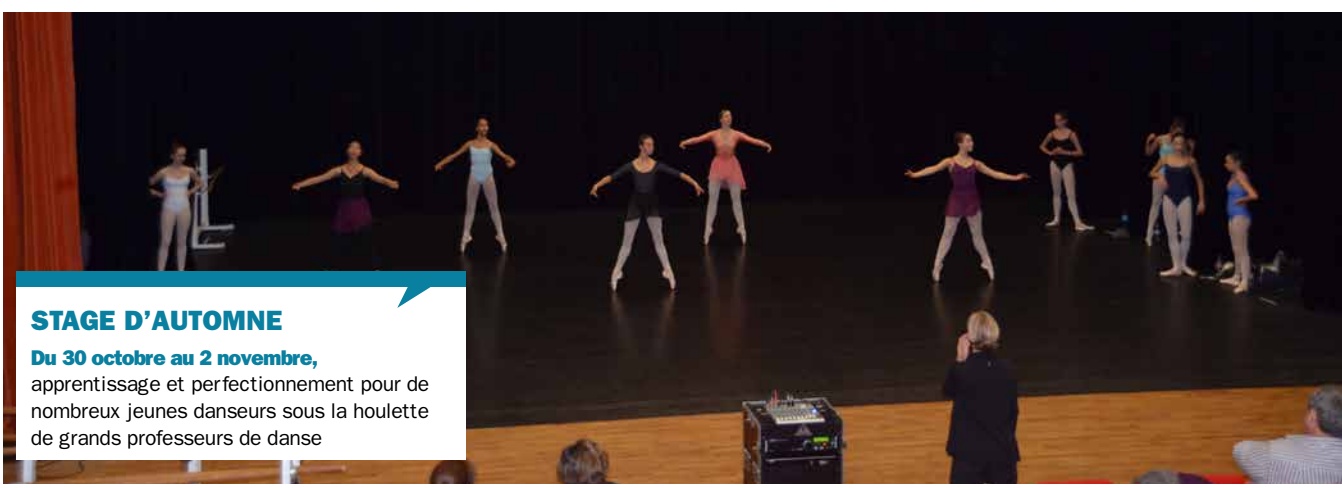

STAGE D'AUTOMNE

Du 30 octobre au 2 novembre, apprentissage et perfectionnement pour de nombreux jeunes danseurs sous la houlette de grands professeurs de danse

SOIRÉE DE BALLETS

7 et 8 novembre, différents styles mêlant amateurs et professionnels lors de deux soirées ballets.

BLOCNOTES

CARNET

OCTOBRE

Bienvenue à :

Antoine, Mileti COLAS né le 3 octobre 2014 à Gonesse

Juliette, Rose LOPEZ née le 12 octobre 2014 PARIS 14e arrondissement

Ethan, Ray-Cendy BOKILO, né le 20 octobre 2014 à Gonesse

Ianis-Raue COBZARU né le 28 octobre 2014 à Saint-Denis

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 30 novembre
Pharmacie
20 allée Pierre Corneille
95400 Villiers-le-Bel / 01 39 85 44 92

Dimanche 7 décembre
Pharmacie
25 rue Houdart
95700 Roissy-en-France / 01 34 29 85 96

Dimanche 14 décembre
Pharmacie
38 rue de la République
95400 Villiers-le-Bel / 01 34 04 07 21

Dimanche 21 décembre
Pharmacie
Avenue du 8 mai 1945
95400 Villiers-le-Bel / 01 39 90 18 71

Jeudi 25 décembre (férié)
Pharmacie principale
24 rue Victor Bach
95190 Goussainville / 01 39 92 84 33

Dimanche 28 décembre
Pharmacie Albert Sarraut
Avenue Albert Sarraut
95190 Goussainville / 01 39 88 57 02

À NOTER

La mairie souhaite connaître le mode de déplacements des Roisséens, usagers ou non des transports en commun. Pour se faire, vous pouvez répondre au questionnaire joint à ce magazine et le retourner aux accueils des bâtiments municipaux pour le 15 décembre au plus tard.

LA VIE À **ROISSY**
LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

Directeur de la publication : André Toulouse
Service communication de Roissy-en-France : Olivia Uzan, Patrick Roziel, Laura Taubin
Comité de rédaction : A. Toulouse, D. Côme, E. Fayeulle, M. Omont, M. Calix, E. Chesnier, O. Uzan
Conception, réalisation : RDVA - 01 34 12 99 00
Crédit photos : Mairie de Roissy-en-France – RDVA

RENDEZ-VOUS

29 NOVEMBRE. Repas fin d'année des Cheveux Blancs - **Salle Marcel Hervais - 12 h**

29 NOVEMBRE. Réunion publique « Comment accompagner les enfants dans leur scolarité ? » **Espace Jeunes - 18 h 30**

5 ET 6 DÉCEMBRE. Téléthon -**p.4**

8, 9 ET 11 DÉCEMBRE. Auditions pluridisciplinaires - **19 h dans la salle Messian – mercredi 10 décembre - 18 h sur la scène de L'Orangerie**

15 DÉCEMBRE. Conseil municipal - 20 h 30 - **Mairie principale**

VENDREDI 12 DÉCEMBRE DE 18 H À 21 H, SAMEDI 13 DÉCEMBRE DE 11 H À 20 H ET DIMANCHE 14 DÉCEMBRE DE 11 H À 18 H. Marché de Noël - **Parc de L'Orangerie**

19 DÉCEMBRE. Cérémonie de récompenses aux diplômés - **L'Orangerie - 18 h 30**

31 DÉCEMBRE. Réveillon Saint-Sylvestre - **Salle Marcel Hervais - 20 h**

16 JANVIER. Cérémonie Fleurs et Lumières - **À L'Orangerie (Nouveau) - 18 h 30**

NB : retrouvez en page 12 les événements de L'Orangerie.

NOTEZ-LE

INTERNATIONAL TRADE CENTER À L'ÉLYSÉE

Le président de la République François Hollande a réuni le 19 octobre dernier le deuxième Conseil Stratégique de l'Attractivité. Parmi les 25 chefs d'entreprises venus de tous les continents qui se sont engagés à investir en France, Gilberto Bomeni (président de l'ITC Paris) accompagné de Marita Esclapez (Project Manager ITC Paris), représentaient le premier complexe intégré de Congrès/Événements en Europe qui verra le jour à Roissy-en-France, à l'horizon 2018. Les travaux de ce chantier d'envergure ont débuté en septembre dernier et devraient durer trois ans.

J'AI 16 ANS, JE ME FAIS RECENSER

Voila une formalité à ne pas oublier dans les trois mois qui suivent l'anniversaire des 16 ans. Garçons et filles doivent effectuer leur recensement militaire (ou recensement citoyen) qui permet d'être ensuite convoqué à la journée « défense et citoyenneté ». L'attestation de recensement est également indispensable pour se présenter aux concours et examens publics, dont le permis de conduire. Le recensement citoyen permet enfin d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans. Pour se faire recenser, il suffit de se rendre en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.

LE RENDEZ-VOUS CITOYEN

« EN AVANT VERS L'ÉCOLE ! »

Comme chaque année, les enfants de la crèche familiale en dernière année de crèche participent aux activités de la Halte-Jeux deux heures par semaine de septembre à juin, dans le but de les préparer à leur prochaine entrée à l'école maternelle.
Les enfants, gardés jusque-là uniquement par les assistantes maternelles, découvrent la vie en petite collectivité et s'ouvrent à la socialisation en douceur.

NUMÉROS UTILES

Police Intercommunale
0800 888 123 depuis un fixe
01 34 31 31 21 depuis un portable

Gendarmerie nationale
01 30 11 61 80 ou le 17

Sapeurs-pompiers
18 ou 112 (depuis un portable)